



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 27 mars 2026 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Compromis/Actes/Conventions
 - 1.1. Compromis de vente pour l'acquisition de deux parcelles situées aux lieux-dits « In der Deltchen » et « Auf der Rausch » à Kehlen
 - 1.2. Acte de cession pour l'acquisition d'une parcelle située au lieu-dit « Rue de la Forêt » à Olm
 - 1.3. Convention de servitude relative à la pose d'une canalisation pour eaux pluviales sur une parcelle située à Nospelt
 - 1.4. Convention de servitude relative à la pose d'une armoire de distribution, de câbles électriques et d'équipements connexes sur une parcelle située au lieu-dit « Um Léck » à Nospelt
2. Club Senior Kielen – Convention tripartite 2026
3. Avis relatif à la proposition de nomination d'un candidat au poste de préposé du triage forestier de Kehlen
4. Dons
 - 4.1. Dons de compensation pour cadeaux d'anniversaire de naissance et de mariage
 - 4.2. UGDA – Concert National Youth Orchestra Luxembourg
5. Commissions consultatives communales
 - 5.1. Commission consultative communale du vivre ensemble interculturel – Démission du poste de secrétaire
 - 5.2. Commission consultative communale de la Famille et de l'Égalité des Chances - Démission d'un membre
 - 5.3. Commission consultative communale de la Famille et de l'Égalité des Chances - Nomination d'un membre
 - 5.4. Commission consultative communale de l'Inclusion sociale et de la participation citoyenne – Démission d'un membre
 - 5.5. Commission consultative communale de l'Inclusion sociale et de la participation citoyenne – Nomination d'un membre
6. Décomptes de travaux extraordinaires
7. Fête du bénévolat – Distribution de bons cadeaux
8. Enseignement
 - 8.1. Règlement d'occupation des postes de l'enseignement fondamental de la commune de Kehlen
 - 8.2. Organisation scolaire 2025-2026 – Mise à jour
9. Devis
 - 9.1. Aménagement d'un passage pour piétons surélevé à la hauteur de la maison 60c dans la rue de Kehlen à Keispelt

- 9.2. Aménagement d'un passage pour piétons surélevé à la hauteur de la maison 26 dans la rue de Kehlen à Olm
- 9.3. Mise en conformité des arrêts de bus « Op der Héicht » et du passage pour piétons à la hauteur de la maison 20 dans la rue de Mamer à Kehlen
- 9.4. Installation de feux tricolores au passage pour piétons dans la rue de Keispelt à Kehlen à hauteur du Parking P&R
10. Projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » au lieu-dit « op der Hicht » à Keispelt
11. Administration Communale de Kehlen - Conversion du poste de receveur communal du groupe de traitement B1, sous-groupe à attributions particulières, en poste de receveur communal du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif
12. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA) - Création de 2 postes d'employé communal dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social (éducateur gradué)
13. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins

Séance à huis clos

14. Administration communale - Demande de mise à la retraite d'un fonctionnaire communal/receveur communal du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif
15. Affaires du personnel – Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)
- 15.1. Démission d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 15.2. Démission d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 15.3. Demande de mise à la retraite d'un employé communal du groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 15.4. Demande de mise à la retraite d'un employé communal du groupe d'indemnité D2, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 15.5. Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 15.6. Attribution de l'indemnité pour l'accompagnement pendant la pratique professionnelle d'éducateur en alternance
- 15.7. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 15.8. Engagement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social
- 15.9. Décision de classement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social
- Pacte communal du vivre-ensemble interculturel – Présentation et analyse des projets

Ainsi arrêté à Kehlen, le 20 mars 2026
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas